



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 56/23 : APPROBATION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE D'ACCÈS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE AUX ABORDS DE L'ABBAYE DE SILVACANE –DST-2023-01 – SIGNATURE DE L'AVENANT N°1

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique et notamment l'article R.2122-2 alinéa 3,
- Vu la décision N°26/23 du 19 Avril 2023 portant signature du marché
- Considérant l'augmentation de l'estimation du coût des travaux de 187 000 € HT à 210 835.80 € HT ; la rémunération de la maîtrise d'œuvre est réévaluée d'un montant de 2 860.30 € HT.

APPROUVE l'attribution de la signature de l'avenant n°1 relatif au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une voie d'accès pour les personnes à mobilité réduite aux abords de l'Abbaye de Silvacane, au groupement SARL ALEP et ATELIER DE LA TEZE dont le mandataire est la société ALEP représentée par Monsieur Philippe DELIAU, en qualité de gérant dont le siège est situé « la Glaneuse » avenue Philippe de Girard – 84160 CADENET.

DIT que la commune règlera la somme de 25 300.30 € HT soit un montant TTC de 30 360.36 € répartie entre les membres du groupement :

- SARL ALEP, la somme de 19 800.30 € HT soit 23 760.36 TTC
- ATELIER DE LA TEZE, la somme de 5 500.00 € HT soit 6 600 € TTC

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 19 juin 2023

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS



Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le **21** JUIN 2023
Et de la publication ou notification le

Département des Bouches du Rhône
Hôtel de Ville ~ 13640 LA ROQUE D'ANTHERON

Arrondissement d'AIX EN PROVENCE

☎ 04 42 95 70 70 - Fax 04 42 50 53 49

REÇU EN PRÉFECTURE

le 22/06/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-211300843-20230619-DEC_56_23-0